

RAPPORT D'ACTIVITE 2007

PREAMBULE

A la suite de la constitution de la CLI en association de type loi de 1901 et de la mise en place du Bureau, du Conseil d'administration et des Commissions de travail (Environnement, Communication, ITER et Statuts) en octobre 2006, l'année 2007 aura été une période transitoire de mise en route du nouveau mode de fonctionnement de la CLI sous sa nouvelle forme juridique.

Le programme prévisionnel d'activité 2007 préparé par le Bureau de la CLI a été approuvé par le Conseil d'administration le 31 janvier 2007. Ce programme d'activité a été établi en fonction de la mission confiée aux CLI par la loi Transparence et Sécurité Nucléaire du 13 juin 2006 : une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires des installations de Cadarache sur les personnes et l'environnement.

Cette mission s'est exercée principalement dans le cadre de l'Assemblée plénière, de la Commission Environnement et de la Commission Communication.

Pour assurer le suivi du programme d'activité, le Bureau s'est réuni à trois reprises en 2007 : le 30 mai, le 5 septembre et le 7 novembre, et le Conseil d'administration à trois reprises également : le 20 juin, le 12 septembre et le 21 novembre.

Pour ce qui concerne les deux autres Commissions - Commission Statuts et Commission ITER - le décret d'application prévu par l'article 22 de la loi TSN relatif aux CLI n'étant pas paru en 2007, la mise en conformité de la CLI avec la loi n'a pas pu être encore réalisée. La Commission Statuts n'a donc pas eu l'occasion de se réunir. La Commission ITER ne s'est pas réunie en 2007, la CLI ayant été informée en réunion plénière sur le projet ITER.

Le décret n° 2007-1557 du 2 novembre 2007 relatif aux installations nucléaires de base et au contrôle, en matière de sûreté nucléaire, du transport de substances radioactives, est venu préciser **les modalités de consultation de la CLI** concernant la création, le fonctionnement, la mise à l'arrêt et le démantèlement des installations nucléaires de base.

1. L'ASSEMBLEE PLENIERE

La CLI a tenu son assemblée plénière le 3 octobre 2007 pour prendre connaissance des principaux éléments du bilan de l'activité de Cadarache en 2006 et de la situation du projet ITER.

Le CEA/Cadarache a présenté les rapports publics annuels prévus par la loi Transparence et Sécurité Nucléaire et par l'arrêté d'autorisation de rejets des installations du CEA/Cadarache du 5 avril 2006.

Ces rapports publics annuels, établis pour la première fois cette année, constituent désormais les principales sources d'information pour assurer cette nouvelle transparence des activités nucléaires voulue par la loi TSN.

Ces rapports ayant été communiqués dès le mois de juillet à la CLI, les membres de la CLI ont pu les étudier avant la réunion et préparer leurs questions et interventions. Monsieur Balandreau (CEA/Cadarache) a présenté le rapport Transparence et Sécurité Nucléaire portant sur les dispositions prises en matière de sûreté et de radioprotection, les incidents et les événements significatifs survenus durant l'année, les rejets des installations et leurs impacts sur l'environnement et enfin la situation des déchets entreposés sur le site. Monsieur Bonneval (CEA/Cadarache) a présenté le rapport prévu par l'arrêté d'autorisation sur les bilans relatifs aux rejets gazeux et liquides des installations nucléaires de Cadarache.

Monsieur Pierre Juan, inspecteur à la Division de Marseille de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), a présenté le bilan 2006 de l'action de contrôle et d'inspection des installations de Cadarache de l'ASN. Il est précisé à ce sujet que la CLI est systématiquement destinataire de la lettre de suite adressée au CEA/Cadarache par l'ASN à la suite de chaque inspection.

Monsieur Ikeda, directeur général de l'Organisation internationale ITER, Monsieur Gauché, directeur de l'Agence ITER France et Monsieur Derache, directeur par intérim de la Mission préfectorale ITER, ont présenté la situation du projet ITER.

Concernant l'activité de la CLI, Monsieur Galizi, animateur de la Commission Environnement, Monsieur Colomé, animateur adjoint de la Commission Communication, et Monsieur Fourcaud, secrétaire de la CLI, ont présenté les travaux des commissions et le site Internet de la CLI.

L'assemblée générale de la CLI s'est en outre réunie le 12 décembre 2007 sur l'ordre du jour suivant :

- Fixation du montant des cotisations 2008,
- Approbation du budget prévisionnel 2008,
- Approbation des demandes de subventions 2008,
- Approbation du programme prévisionnel d'activité 2008,
- Présentation par l'ASN (délégation de Marseille) de l'exécution de la loi TSN un an après,
- Questions diverses.

2. LES TRAVAUX DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT

Animée par Monsieur Galizi, la Commission Environnement s'est réunie à cinq reprises en 2007 :

1. le 31 janvier 2007, elle a examiné les bilans 2006 des événements significatifs et des inspections de l'ASN,
2. le 29 mars 2007, le CEA/Cadarache lui a présenté les règles suivies pour les calculs d'impact des installations nucléaires,
3. le 2 mai 2007, elle a visité les installations de recherches sur les énergies renouvelables du CEA/Cadarache,
4. le 26 septembre 2007, Madame Dublineau de l'IRSN a présenté les derniers résultats du programme Envirhom relatif à l'effet des faibles doses de radioactivité sur la santé, à partir d'expériences de laboratoire sur l'animal,
5. le 7 novembre 2007, Monsieur Olivier Bellier du CEREGE (Centre Européen de Recherche et d'Enseignement des Géosciences de l'Environnement) a présenté ses travaux sur les failles actives de Provence et le CEA/Cadarache a exposé les mesures et les travaux de mise en conformité des installations de Cadarache par rapport au risque sismique.

A chacune de ces réunions, la Commission a passé en revue les derniers incidents et événements significatifs survenus à Cadarache.

Les comptes-rendus de ces réunions sont librement consultables sur le site Internet de la CLI.

Concernant les enquêtes publiques relatives aux projets RJH, Agate et Magenta, où la participation du public a été très faible, des membres de la CLI ont souligné les difficultés résultant de la complexité des dossiers, plus de 2 000 pages en tout, et de la durée très courte des enquêtes qui se sont toutes déroulées en même temps sur un seul mois, du 20 novembre au 20 décembre 2006. En outre, les rapports des commissions d'enquête dont la CLI avait demandé au Préfet la communication, ne lui ont été transmis que plusieurs mois après.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil d'administration de la CLI a adopté le 20 juin une résolution adressée au Préfet où elle a émis le souhait :

- que tous les documents des enquêtes publiques soient consultables sur Internet,
- qu'un exemplaire du dossier d'enquête publique soit déposé à la CLI dès le début de l'enquête publique,
- que les rapports des commissions d'enquête lui soient communiqués .

3. LES TRAVAUX DE LA COMMISSION COMMUNICATION

Conformément à la loi TSN, la CLI doit assurer une large diffusion des résultats de ses travaux sous une forme accessible au plus grand nombre. C'est la Commission Communication, animée par Monsieur Daniel Massimino, qui est chargée d'organiser cette diffusion. En 2007, elle s'est réunie à treize reprises.

L'information du public a principalement été assurée par le bulletin trimestriel *Clic Info* et le site Internet www.cli-cadarache.fr ouvert en février 2007.

A. La création du site Internet de la CLI

Engagée en 2006, la création du site Internet de la CLI a été finalisée en 2007 dans le cadre du site portail de l'ANCLI. Il a été ouvert au public en février 2007. Il donne accès à de nombreuses informations sur l'activité de la CLI et sur le Centre CEA/Cadarache ainsi qu'à une riche documentation générale sur le nucléaire. Il permet au public de poser des questions auxquelles la CLI s'engage à répondre dans les meilleurs délais.

B. La rénovation du Clic Info

La Commission Communication a entrepris la rénovation du Clic Info. Une enquête de satisfaction a été conduite au mois de mai auprès des mairies et des lycées et collèges destinataires du Clic Info pour connaître leur avis sur la publication sur la base d'un questionnaire. Sur 130 communes consultées, 30 ont répondu (27%) et sur 273 établissements scolaires consultés, 29 ont répondu (11%). Les principaux enseignements de cette enquête sont les suivants :

- Concernant le contenu du Clic Info, il est jugé intéressant dans la plupart des réponses. Pour les mairies, c'est la rubrique *Actualités* qui est la plus intéressante, tandis que pour les établissements scolaires c'est la rubrique *Dossier*. Les sujets sont considérés comme suffisamment approfondis pour les mairies alors que la moitié des établissements scolaires souhaitent que les sujets soient plus approfondis.
- La présentation du Clic Info est jugée plutôt claire et attrayante à la fois par les mairies et par les établissements scolaires. Si les mairies le trouvent suffisamment illustré, les établissements scolaires souhaiteraient davantage d'illustrations.

Les résultats détaillés de cette enquête sont consultables sur Internet (www.cli-cadarache, rubrique *Le bulletin d'information Clic Info*).

Bien que ces résultats soient plutôt satisfaisants, la Commission Communication a toutefois souhaité apporter des améliorations au Clic Info. La maquette de la publication a ainsi été profondément rénovée avec le concours de l'agence Mayapress, choisie à la suite d'une consultation.

La nouvelle maquette, inaugurée avec le Clic Info n°22, comprend une pagination plus abondante, 8 pages contre 4 pages auparavant, et une mise en page plus attrayante avec davantage d'illustrations. En outre, la Commission a décidé d'améliorer la diffusion du Clic Info qui sera dorénavant adressé en nombre à toutes les mairies dans un périmètre de 20 km autour de Cadarache.

C. Les autres actions de la Commission Communication

Parmi les autres actions de la Commission, on peut citer la mise au point, avec le concours de l'Agence Alliage François Nagot, d'une identité visuelle, comprenant un logotype et une charte graphique, et du nouveau dépliant public de la CLI.

La Commission a également commencé à travailler sur un projet d'exposition itinérante.

La Commission a enfin engagé une réflexion sur des actions spécifiques en direction des établissements scolaires, des populations des communes voisines de Cadarache, des professionnels de santé et des médias. Ces différentes actions devront être finalisées en 2008.

Il est enfin rappelé que le centre de documentation de la CLI, au siège de la CLI, 8, rue du Château de l'Horloge à Aix-en-Provence (Jas-de-Bouffan), comprend de nombreux ouvrages, publications périodiques et dossiers techniques sur Cadarache et le nucléaire en général. Cette documentation est consultable par le public sur simple rendez-vous. En 2007, les ouvrages suivants ont été acquis :

- *Iter, le chemin des étoiles ?* R. Arnoux et J. Jacquinet
- *L'énergie nucléaire*- P. Reuss - PUF Que Sais-je n° 317
- *La fusion nucléaire* - J. Weiss, PUF Que Sais-je n° 3659, 2003
- *La radioactivité et ses applications* - M. Tubiana, PUF Que Sais-je n° 33
- *L'épopée de l'énergie nucléaire. Une histoire scientifique et industrielle* - P. Reuss
- *Nucleus. Un voyage au cœur de la matière* - R. Mackintosh
- *Grand tableau des isotopes*
- *Données sur l'énergie nucléaire* - AEN-OCDE
- *L'énergie nucléaire du futur : quelles recherches pour quels objectifs ?* - Le Moniteur
- *Développement de l'énergie nucléaire ; Innovation dans la technologie nucléaire* - AEN-OCDE
- *Développement de l'énergie nucléaire : ressources, production et demande de l'Uranium ; un bilan de quarante ans* - AEN-OCDE
- *Droit nucléaire* - 5 Vol, CEA
- *La fusion nucléaire : de la recherche fondamentale à la production d'énergie* - G. Laval
- *L'hydrogène* - P. Malbrune, T. Bose
- *Energie et environnement : les risques et les enjeux d'une crise annoncée* - B. Durand
- *L'énergie nucléaire du futur : quelles recherches pour quels objectifs ?* - CEA
- *Marie Curie et les conquérants de l'atome* - J.-M. Poirier
- *Quelles énergies pour demain ?* - R. Dautray
- *Le polonium 210, Les dossiers clefs de la CRIIRAD, n° 1 :*
- *ACRONique du nucléaire, bulletin de l'ACRO (abonnement)*
- *Fiche CRIIRAD n°6 (2001) - Uranium appauvri : enjeux environnementaux, sanitaires et éthiques*
- *Le Trait d'union - Bulletin d'information des adhérents de la CRIIRAD (abonnement)*
- *la Gazette Nucléaire - bulletin d'information du GSIEN (abonnement)*

4. LANCEMENT D'UNE ETUDE INDEPENDANTE

La loi Transparence et Sécurité nucléaire prévoit que la CLI peut, pour l'exercice de ses missions, faire réaliser des expertises, y compris des études épidémiologiques, et faire procéder à toute mesure ou analyse dans l'environnement relative aux émissions ou rejets des installations du site.

La CLI de Cadarache avait le projet, vieux de plusieurs années, de réaliser une étude indépendante relative à l'impact des activités du Centre du CEA/Cadarache.

La CLI a obtenu en 2007 les financements pour ce projet auprès du Conseil général des Bouches-du-Rhône, de l'Autorité de sûreté nucléaire (versés sur 2008), du Conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur, du Conseil général de Vaucluse et du Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence. Seul le Conseil général du Var a refusé d'y participer.

A la suite d'une consultation de plusieurs organismes (IRSN, GSIEN, ACRO, CRIIRAD et Oackridge), le Conseil d'administration a choisi le 12 septembre la CRIIRAD pour réaliser cette étude qui portera sur les dossiers du CEA/Cadarache relatifs à la surveillance de l'environnement et aux rejets depuis la création du Centre en 1959.

Le résultat de cette étude devrait être présenté au mois de juillet 2008 et la CLI étudiera alors les suites à lui donner.

Le budget de l'opération s'élève à 34 000 euros avec le plan de financement suivant :

Conseil général 13 : 12 500 euros

Etat (ASN) : 12 500 euros

Conseil régional PACA : 3000 euros

Conseil général 84 : 3000 euros

Conseil général 04 : 3000 euros.

5. PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE L'ANCLI

La CLI de Cadarache est membre de l'Association nationale des CLI où elle est représentée par Monsieur Pizot (collège des élus), Monsieur Medvedowsky (collège des élus), Monsieur Macabet (collège des associations) et Monsieur Mercier (collège des syndicats). Monsieur Mercier est en outre membre du Conseil d'administration de l'ANCLI.

Monsieur Macabet et Monsieur Mercier ont assisté à l'Assemblée générale du 26 juin 2007 et Monsieur Mercier aux réunions du Conseil d'Administration du 11 mai et du 7 novembre.

Monsieur Galizi et Monsieur Taillard ont participé au séminaire *sur le thème "Territoires - Post-accident nucléaire"*, organisé par la CLI de Golfech les 23 et 24 mai.

Monsieur Galizi, Monsieur Macabet, Monsieur Mercier et Monsieur Taillard ont participé à la conférence annuelle des CLI organisée par l'ASN et l'ANCLI le 5 décembre 2007 à Paris et Monsieur Galizi a participé à la 3^{ème} table ronde « Quelle concertation sur les déchets radioactifs ? »

Monsieur Macabet, Monsieur Mercier, Monsieur Galizi et Monsieur Taillard ont assisté au séminaire "Post-accidentel nucléaire" organisé par l'ASN les 6 et 7 décembre 2007 à Paris.

Monsieur Macabet a participé à une réunion régionale des CLI le mardi 11 décembre à Nîmes, sur le thème de l'évolution de la gouvernance des activités nucléaires.

6. RETRAIT DU VAR.

Refusant de participer au financement de l'association, le Conseil général du Var s'est retiré de la CLI au mois de juin. Sachant que trois des sept communes concernées par le périmètre du Plan particulier d'intervention de Cadarache sont varoises, un tel retrait est regrettable. Malgré une démarche auprès du Président du Conseil général du Var, celui-ci n'est pas revenu sur sa décision.
